

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine.** la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs,** au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts,** composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5 % du montant des dons.

#### **Avertissement concernant la déduction de votre don**

Ce projet étant porté par un propriétaire privé, les dons ne sont pas éligibles à l'avantage fiscal sur l'impôt sur la fortune immobilière.

Attention la législation fiscale vous interdit de bénéficier de la réduction d'impôt au titre du mécénat pour ce projet si vous êtes :

- Ascendant
  - Descendant
  - Collatéral (jusqu'au 4ème degré)
- du propriétaire de cet immeuble ou des associés de la société propriétaire de l'immeuble le cas échéant.

Ni si vous ou l'un des membres de votre foyer fiscal conduisez un appel au mécénat pour un immeuble vous appartenant (dans le cadre de l'article L. 143-2-1 du code du patrimoine)

## ► Contacts



### **FONDATION DU PATRIMOINE**

Délégation Aquitaine  
7, rue Fénelon  
33000 Bordeaux  
05 57 30 08 00  
aquitaine@fondation-patrimoine.org  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    

### **PROPRIÉTAIRE PRIVÉ**

<http://moulinesalles.fr/>  
[contact@moulinesalles.fr](mailto:contact@moulinesalles.fr)

#### **Respect de votre vie privée**

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine.

Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org). Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

FONDATION



► Je donne !

Pour la  
restauration du

## Moulin de Salles à Tocane-Saint-Apre

Tocane-Saint-Apre (24)



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Participez à la restauration de ce moulin à eau !

### ◆◆ LE PROJET

Situé sur la Dronne en Dordogne, dans le Périgord Vert, le Moulin de Salles, superbe moulin à eau, a besoin de travaux de préservation et de rénovation. Ce moulin du 18e siècle est flanqué de deux roues à aubes et possède encore tous ses appareillages !

Il nécessite des travaux urgents de réfection des toitures et de la passerelle d'accès au moulin, gravement endommagée par les crues des dernières années. La première tranche de travaux est chiffrée à 31 221 €.

### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Il y a eu successivement deux moulins sur le site de Salles. Le premier daterait du XII<sup>e</sup> siècle puisqu'il est cité dès 1187 dans le Cartulaire de Chancelade ! Moulin à blé puis à huile, il voit se succéder plusieurs générations de Meuniers. Il ne reste que quelques pierres de fondation de ce premier moulin.

En 1855 commencent d'importants travaux de construction de nouveaux bâtiments. En barrage, ce moulin est haut d'un étage surmonté de combles, et est coiffé d'un toit à deux pans recouvert de tuiles creuses.

### ◆◆ LA MOBILISATION

Tous les efforts de restauration et d'animation du site sont concentrés dans l'Association Les Amis du Moulin de Salles, créée en janvier 2022. A l'heure actuelle, l'association compte une vingtaine d'adhérents et une trentaine de bénévoles.

Durant l'été, l'association a lancé un programme d'animations et d'événements sur le site du moulin pour le faire connaître et sensibiliser les visiteurs sur le précieux patrimoine des moulins à eau. Une fois le moulin rénové, l'association pourra former les adhérents désireux d'apprendre le fonctionnement du moulin et la fabrication de farine et d'huile de noix.

### ◆◆ LES CONTREPARTIES

Liste des donateurs dans le moulin et sur le site web, invitations à des visites, des concerts, des expositions et des spectacles et séance de yoga !

Montant des travaux	31 221 €
Objectif de collecte	17 500 €
Début des travaux	Août 2022

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Moulin de Salles à Tocane-Saint-Apre

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/18404](http://www.fondation-patrimoine.org/18404)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**Moulin de Salles à Tocane-Saint-Apre**

#### Le montant de mon don est de

80 €    150 €    250 €    500 €

Autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © S. Berardi/Fondation du patrimoine